

Mission diplomatique :

Marie-Hélène Gaudreau à la rencontre des pays du Commonwealth

Halifax, le 22 août 2022 – Marie-Hélène Gaudreau, présidente du Bloc Québécois, présidente de la table des femmes du Bloc Québécois et députée de Laurentides–Labelle, était en mission diplomatique à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard pour la Conférence régionale des Femmes parlementaires du Commonwealth et est actuellement à Halifax en Nouvelle-Écosse pour participer à la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth.

La Conférence parlementaire du Commonwealth est l'un des plus grands rassemblements annuels des pays du Commonwealth. Cet événement réunit plus de 500 parlementaires, membres du personnel parlementaire et décideurs de tous les pays du Commonwealth, et permet l'apprentissage et la mise en commun de pratiques exemplaires avec leurs homologues.

Le Québec et les droits des femmes

« Pour le Bloc Québécois, ces deux événements sont une occasion de mettre de l'avant la question nationale, notre langue et notre culture distinctes, mais aussi les enjeux des droits des femmes au Québec comme à l'international, auprès des participants », explique Marie-Hélène Gaudreau.

« Avec ce qui se passe aux États-Unis, avec l'abandon par la Cour suprême de l'arrêt Roe contre Wade et du droit à l'avortement, cela démontre toute la pertinence pour le Québec et pour le Canada de défendre les droits des femmes et de poursuivre la lutte pour l'équité », poursuit M^{me} Gaudreau.

Bâtir des relations diplomatiques

Depuis 1965, la doctrine Gérin-Lajoie affirme que le Québec a le droit d'établir ses propres relations internationales dans les domaines qui lui sont réservés. Cette doctrine s'est manifestée par la création d'antennes, l'équivalent des consulats, de bureaux, qui relèvent du Ministère des Relations internationales au Québec, et de délégations.

« Historiquement, le Québec a été précurseur dans la défense des droits des femmes. Pensons à la création des Centres de la petite enfance en 1997, qui a permis aux femmes d'intégrer le marché du travail et qui inspire aujourd'hui le Canada à en faire tout autant. Pensons aussi à l'adoption de Loi sur l'équité salariale en 1996, qui a permis de réduire de façon significative les écarts de salaire. Comme parlementaire et comme femme, c'est mon rôle de défendre et de faire avancer notre cause au Québec comme à l'international », conclut la députée bloquiste.

–30–

Source :

Maxime Caouette, attaché politique de circonscription et des communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle

maxime.caouette.338@parl.gc.ca